

DEC141754INSHS

Décision portant nomination de M. Tobias Scheer aux fonctions de directeur et de M. Richard Arena aux fonctions de directeur adjoint de l'unité de service et de recherche USR3566 intitulée Maison des Sciences de l'Homme et de la Société Sud-Est (MSHS Sud-Est)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC122896DGDS en date du 19 décembre 2012 portant création de l'unité de service et recherche intitulée Institut des Sciences Humaines et Sociales de Nice-Sophia Antipolis ;

Vu la décision DEC133141INSHS en date du 28 novembre 2013 portant changement de l'intitulé de l'unité de service et recherche n° 3566 et nomination de M. Tobias Scheer directeur par intérim et de M. Richard Arena directeur adjoint par intérim de l'unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique de l'unité ;

Vu l'avis émis par le conseil de laboratoire de l'unité ;

Vu l'accord de l'organisme partenaire ;

DECIDE :

Article 1

M. Tobias Scheer, Directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur de l'unité de service et recherche n°3566 intitulée Maison des Sciences de l'Homme et de la Société Sud-Est (MSHS Sud-Est) à compter du 1^{er} août 2014.

M. Richard Arena, Professeur à l'Université de Nice Sophia Antipolis, est nommé directeur adjoint de l'unité de service et recherche n°3566 intitulée Maison des Sciences de l'Homme et de la Société Sud-Est (MSHS Sud-Est) à compter du 1^{er} août 2014.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le 16 juillet 2014

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science